

Charte des photos maposteimmo.fr

Afin de mettre en valeur les travaux réalisés par Poste Immo, nous vous demandons de respecter la charte des photos ci-dessous :

Photos à ne pas faire :

- Personnes identifiables (pas de visage net)
- Plaques d'immatriculation
- Zones sensibles pour des aspects de sécurité et sureté

Pour avoir des photos optimales, éviter :

- les contre-jours (ne pas se mettre face à une source lumineuse)
- les ambiances sombres
- les chantiers désordonnés
- l'utilisation du zoom
- les flous

Pensez à :

- nettoyer régulièrement l'objectif
- être en position bien stable pour éviter les flous
- privilégier les formats paysages (horizontaux)
- sélectionner votre photo de couverture pour représenter au mieux votre projet

Et enfin, ne vous mettez pas en risque pour prendre les photos.